

# Guide d'utilisation des démarches d'urbanisme en ligne (création de compte et formulaire)

Ce guide vous accompagne pas à pas :

→ pour la création d'un compte professionnel

→ pour le dépôt en ligne de votre demande d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis

d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme)

Veillez, avant d'entamer cette démarche, à préparer les pièces à déposer en vérifiant leur taille (maximum 25 Mo par document). Les extensions de format de fichier acceptées sont : \*pdf, \*jpg, \*png et \*bmp



Création d'un compte professionnel

Dans un premier temps, vous devez vous inscrire sur le portail, en suivant ce lien : <u>https://cartads.ccfulgent-essarts.fr/guichet-unique/</u>

Vous arrivez sur cette interface.

→ Sélectionner créer un compte « Partenaire »

# **Guichet unique**

Autorisations & foncier

Connexion ou création de votre espace

Usager	L
Email / Identifiant	
Mot de passe	8
Connexion	
'ai oublié mon mot de passe réer un compte Usage <mark>/ Partenaire</mark>	

### Compléter le formulaire d'inscription.

### ATTENTION, il faut conserver votre identifiant et votre mot de passe.

Votre demande d'inscription au guichet professionnel est soumise à validation par un administrateur. Vous recevrez un email lorsque vous pourrez vous connecter.				
Vos données de connexion				
Identifiant de connexion*				
Adresse email*	Confirmation de l'adresse email*			
Mot de passe	Contirmation du mot de passe			
Votre mot de passe doit contenir au moins 12 caracteres, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre.				
Vos coordonnées				
Vous êtes				
Un particulier 🛛 🕑 Une personne morale				
Dénomination*	Raison sociale			
Numéro professionnel	Type de société			
Numéro professionnel	Type de société Sélectionnez une option			
Numéro professionnel	Type de société Sélectionnez une option			
Numéro professionnel Le numéro professionnel doit être rempli par le numéro SIRET ou le numéro SIREN. Le numéro SIRET est un identifiant d'établissement. Cet identifiant numérique de 14 chiffree est articulé en deux parties : la première est le numéro SIREN de l'entreprise (ou	Type de société Sélectionnez une option -			
Numéro professionnel Le numéro professionnel doit être rempli par le numéro SIRET ou le numéro SIREN. Le numéro SIRET est un identifiant d'établissement. Cet identifiant numérique de 14 chiffres est articulé en deux parties : la première est le numéro SIREN de l'entreprise (ou unité légale ou personne juridique) à laquelle appartient l'unité SIRET; la seconde,	Type de société Sélectionnez une option *			
Numéro professionnel Le numéro professionnel doit être rempli par le numéro SIRET ou le numéro SIREN. Le numéro SIRET est un identifiant d'établissement. Cet identifiant numérique de 14 chiffres est articulé en deux parties : la première est le numéro SIREN de l'entreprise (ou unité légale ou personne juridique) à laquelle appartient l'unité SIRET; la seconde, habituellement appelée NIC (Numéro Interne de Classement), se compose d'un numéro d'ordre à quatre chiffres attribué à l'établissement et d'un chiffre de contrôle, qui permet	Type de société Sélectionnez une option ▼			



 $\rightarrow$  Vous recevrez un mail qui vous indiquera que votre inscription est en cours de validation.

Une fois validée par notre administrateur, vous recevrez un nouveau message qui vous confirmera votre inscription et vous pourrez déposer vos dossiers en ligne (regarder dans les spams ou indésirables de votre boîte mail).

#### Confirmation

Votre compte est en attente de validation.

Connexion au portail Guichet unique

→ Vous venez de recevoir un mail vous indiquant que votre inscription a été acceptée.
 Vous pouvez maintenant utiliser notre outil pour faire vos demandes ADS.
 Connectez-vous à la plateforme via le lien suivant : <u>Guichet unique | Connexion</u>

 $\rightarrow$  Choisir le profil « **Partenaire** »

 $\rightarrow$  Utiliser **l'identifiant et le mot de passe** que vous avez choisis lors de votre inscription.

# Guichet unique

Autorisations & foncier

Connexion ou création de votre espace



#### Vous arrivez sur l'interface suivante.



# Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme

### → Sélectionner l'onglet « déposer »





Guichet Unique				Aucune commun	e par défaut ▼ ▲ urbanisme@ccfulgent-essarts.fr ▼
	Accueil D	Déposer   Drouillons   En cours	Terminés Mes échanges	Demander un rendez-vous	
	1 Type de la demande	2 Description du projet	3 Pièces du dossier		
Type de la demande Commune* BAZOGES-EN-PAILLERS Type de dossier* Permis de construire Numéro du Cerfa* 13406*07 - Demande de Permis de construire por Objet de la demande* Permis de construire pour une maison individue	our une maison individuelle et/ou ses annexes co	omprenant ou non des démolitions		→ I dép con mo qui dép per dan de j mo disp	Le guichet ne permet pas de poser des pièces aplémentaires et des permis dificatifs pour des dossiers n'ont pas été initialement posés via ce service. Pour les mis initialement déposés as le guichet, le formulaire permis de construire dificatif sera prochainement ponible.



Description du projet

Guichet Unique				Aucune commune par défaut	<ul> <li>urbanisme@ccfulgent-essarts.fr</li> </ul>
	Accueil	Déposer Brouillons En cours	Terminés Mes échanges	Demander un rendez-vous	
	1 Type de la demande	2 Description du projet	3 Pièces du dossier	4 Récapitulatif	
Oemandeur(s)				Modifier	
O Localisation du terrain				Modifier	
O Architecte				Modifier	
⊘ Nature du projet				Modifier	
O Destination des constructions et tableau des surfaces				Modifier	
O Démolition				Modifier	
Participation pour voirie et réseaux				Modifier	
O Application d'une législation connexe				Modifier	
O Déclaration des éléments nécessaires au calcul des im	positions				



### Ajouter les pièces numériques nécessaires au dépôt du dossier

	1	2	3	4
	Type de la demande	Description du projet	Pièces du dossier	Récapitulatif
Pièces obligatoi	res pour tous les dossiers			_
PCMI01*	Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-37 a) du code de l'urbanisme]		<b>▲</b> Ajo	outer un fichier
	() Aucun fichier			
PCMI02*	Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du co	ode de l'urbanisme]	<b>▲</b> Ajo	outer un fichier
	() Aucun fichier			
PCMI03*	Un plan en coupe du terrain et de la construction [Article R. 431-10 b) du code	e de l'urbanisme]	<b>▲</b> Ajo	outer un fichier
	() Aucun fichier			
PCMI04*	Une notice décrivant le terrain et présentant le projet [Art. R. 431-8 du code de	e l'urbanisme]	<b>▲</b> Ajo	outer un fichier
	() Aucun fichier			
PCMI05*	Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 a) du code de l'urbanisme]		Ajc	outer un fichier
	() Aucun fichier			
A fournir unique	nent si votre projet se situe dans un périmètre n'ayant pas fait l'objet d'un pe	rmis d'aménager		
PCMI06	Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de cons	struction dans son environnement [Art. R. 431-1	10 c) du code de l'urbanisme]	outer un fichier

-4

Cocher les cases et cliquer sur « déposer ma demande » :

→ Le bouton « vérifier les informations saisies » permet de visualiser rapidement toutes les informations renseignées au préalable

→ **Votre référence** : numéro d'ordre ou référence interne au demandeur

→ La signature électronique est obtenue en indiquant le nom, prénom du demandeur et son adresse postale, ainsi que le n°SIRET de l'entreprise. L'architecte est exempté de signer les document numériquement. Il devra néanmoins préciser son numéro d'inscription au CNOA sur la demande

	1	2	3	4	
	Type de la demande	Description du projet	Pièces du dossier	Récapitulatif	
capitulatif	Vérifie	r les informations saisies			
idation de la demande otre référence					
<ul> <li>remettre l'utilisation des informations no</li> <li>Je certifie que les informations fournies so</li> </ul>	ominatives comprises dans ce formulaire à des fins ont exactes et signe électroniquement les docume	commerciales			
accepte les Conditions Générales d'Utilis	sation *	époser ma demande			

→ Suivant la taille numérique des pièces annexées à votre demande, l'envoi du fichier peut durer plusieurs minutes



→ Lorsque le dossier est déposé sur le guichet unique, vous recrevez le message de confirmation suivant



#### Vous recevrez alors un accusé d'enregistrement électronique automatique :

Service Urbanisme Service Urbanisme
Accusé d'enregistrement électronique n°10064

#### Madame, Monsieur,

SU

Votre demande de création de dossier en ligne a bien été prise en compte. Votre accusé d'enregistrement électronique (AEE) porte le numéro **10064** Le présent accusé d'enregistrement, **que nous vous invitons à conserver**, atteste du bon enregistrement de votre demande. Cet accusé d'enregistrement ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité de votre dossier. **Vous recevrez prochainement l'accusé de réception électronique concernant le récépissé de dépôt, il vous indiquera les références d'enregistrement de votre dossier ainsi que les prochaines étapes de la procédure.** 

Nota : Il est inutile de renouveler votre saisine ou d'effectuer une relance avant un délai de 6 jours. Au-delà de ce délai, et après avoir vérifié dans vos courriers indésirables, si vous ne recevez pas l'accusé de réception, nous vous invitons à nous contacter en indiquant impérativement le numéro figurant sur le présent accusé d'enregistrement.

Vous recevrez ensuite un accusé de réception électronique :

→ Ce mail vous parviendra quelques minutes (généralement 15 minutes) après l'accusé d'enregistrement électronique dans le cas d'un dépôt sans anomalie majeure

 $\rightarrow$  Si une erreur est survenue, un autre mail vous l'indiquera. Dans ce cas, revoir la saisie dans le dossier ou contacter : <u>urbanisme@ccfulgent-</u>

<u>essarts.fr</u>	SU         Service Urbanisme         Service Urbanisme           Récépissé de dépôt de votre dossier PC 085 013 21 U00021				
	Références de l'étude : 10064				
	Ville de BAZOGES EN PAILLERS				
	1 Place de l'Eglise 85130 BAZOGES EN PAILLERS				

#### Madame, Monsieur,

Vous avez saisi par voie électronique au 'Service Urbanisme' de BAZOGES EN PAILLERS une demande de permis de construire enregistrée le 31/03/2021 sous le numéro PC 085 013 21 u0021

Le présent récépissé, que nous vous invitons à conserver, atteste de la réception de votre demande. Il ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité de votre dossier.

#### Le délai d'instruction de votre dossier est de 2 mois.

- Si vous avez déposé une déclaration préalable\* et si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'une décision de non-opposition à ces travaux ou aménagements.
- <u>Si vous avez déposé une demande de permis</u>\* et si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'un permis tacite.
- <u>Si vous avez déposé une demande de certificat d'urbanisme</u> et qu'aucune réponse ne vous est notifiée dans ce délai, le silence de l'administration vaut délivrance d'un certificat d'urbanisme tacite. Ce dernier n'a d'autre portée que de cristalliser le droit en vigueur (les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain), à la date limite d'instruction et pendant une durée de 18 mois. (y compris si la demande portait sur un certificat d'urbanisme opérationnel).
- Si vous avez déposé une déclaration d'intention d'aliéner et qu'aucune réponse ne vous est notifiée dans ce délai, ceci équivaut à un refus de préempter. Le propriétaire peut alors vendre son bien à l'acquéreur de son choix.

#### \*Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire :

- Soit pour vous avertir qu'un autre délai est applicable, lorsque le code de l'urbanisme l'a prévu pour permettre les consultations nécessaires (si votre projet nécessite la consultation d'autres services...).
- Soit pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier.

# L'urbanisme en ligne : les autres menus

#### Interrompre et reprendre sa demande



Si vous devez interrompre votre demande, ou qu'il vous manque des pièces, votre progression est conservée. Cet espace vous permet d'accéder aux dossiers dont vous avez commencé la saisie, sans les avoir finalisés.

#### Suivre une demande d'autorisation d'urbanisme



Cet onglet vous permet d'accéder à vos dossiers déposés et en cours d'instruction. Vous pourrez ainsi suivre l'avancement de tous vos dossiers en cours, accéder aux informations et aux pièces déposées, voire redéposer des pièces selon l'instruction du dossier.

## PC : 13406\*07 Commune : BAZOGES-EN-PAILLERS Type de dossier : Permis de construire Objet demande : Permis de construire pour une maison individuelle Nombre de pièces : Aucune pièce Étape courante : Autres Renseignements Date de création : 30/08/2021 14h41 Date de modification : 30/08/2021 14h41

→Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la Communauté de Communes au 02.51.43.81.61.

Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts – 2 rue Jules Verne – 85250 SAINT FULGENT du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi) – urbanisme@ccfulgent-essarts.fr